

GUIDE D'INSTALLATION AUTONOME DE DÉTECTEURS DE FUITES D'EAU

JUIN 2025



Direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux



505, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 3C2

Tel.: 514 282-4242 | Télécopieur : 514 282-4265

www.darsss.ca

GUIDE D'INSTALLATION AUTONOME DE DÉTECTEURS DE FUITES D'EAU

Programme H₂O

ÉDITION JUIN 2025

DISTRIBUTION

Direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux – SIGMASANTÉ (DARSSS)
505, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 3C2
Téléphone : 514 282-4242
Site internet : www.darsss.ca

© DARSSS — SIGMASANTÉ, 2025. Tous droits réservés.

Ce document est disponible dans l'Espace client de notre site internet.

CONCEPTION ET RÉALISATION

MATHIEU DESJARDINS, conseiller en prévention et gestions des risques assurables

JEAN-PHILIPPE APRIL, conseiller en prévention et gestions des risques assurables

COLLABORATION INTERNE

CHANTAL RIOUX, conseillère en assurance, prévention et gestion des risques assurables

RENÉ TRÉPANIÉ, chef de service – assurances, gestion des risques assurables et prévention

RÉVISION ET MISE EN PAGE

ELVIRA KAMARA, adjointe administrative et réviseure, services administratifs

TABLE DES MATIERES

1. Mise en contexte	4
2. Domaine d'application	5
3. Objectifs	5
4. Rôles et responsabilités.....	6
4.1 Direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux (DARSSS).....	6
4.2 Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) - Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).....	6
4.3 Gestionnaire de ressources de type familiales et ressources intermédiaires (RI-RTF)	6
5. Configuration et placement.....	6
6. Préparation (éléments nécessaires)	8
7. Guide d'installation	8
7.1 Contenu de l'emballage	8
7.2 Alimentation du détecteur.....	9
7.3 Connexion de l'appareil à l'application <i>The Kidde App</i> (facultatif).....	9
7.4 Positionnement du détecteur.....	15
7.5 Finalisation de votre dossier d'installation	15
8. Procédure en cas d'activation.....	15
9. Anticiper la fuite, éviter la panique !	16
10. ANNEXE – LIENS UTILES	17

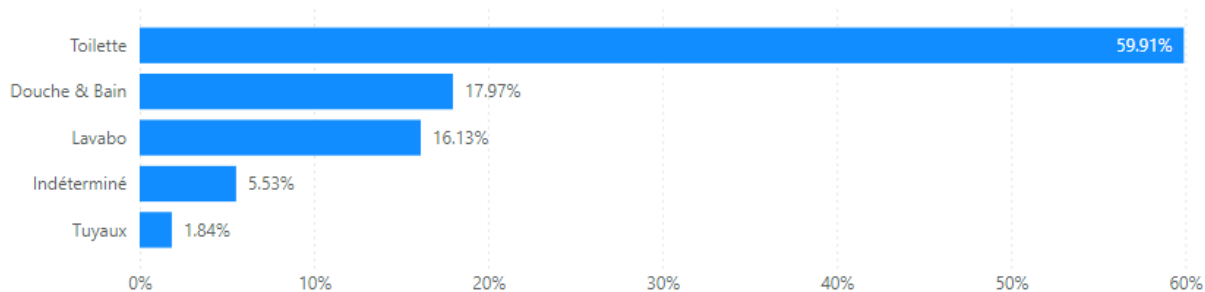
1. MISE EN CONTEXTE

La Direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux – SigmaSanté (DARSSS) est désignée par Santé Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à titre de gestionnaire du Régime d'indemnisation de dommages du RSSS (Régime).

Le programme d'assurance de dommages aux biens et responsabilité dédié aux ressources visées par la *Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant (LRR)*, géré par la DARSSS, est spécifiquement adapté aux sinistres pouvant survenir au sein de ces ressources.

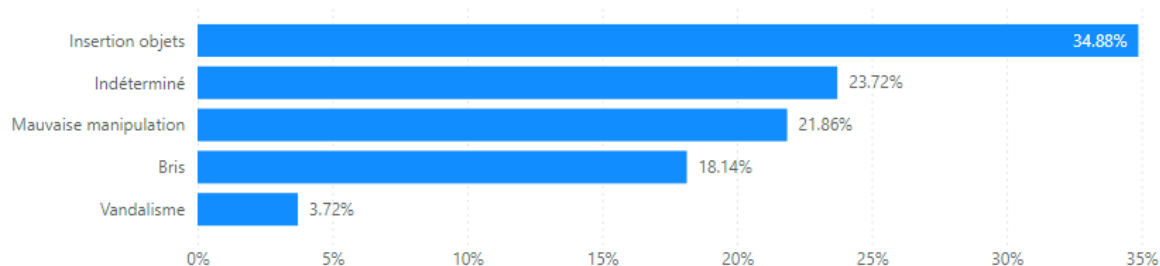
Ces dernières sont liées, en vertu d'une entente spécifique, à des établissements publics de santé et de services sociaux afin d'offrir des services de gîte, de couvert, de soutien et d'assistance aux usagers qui leur sont confiés. Or, selon une analyse de l'historique des sinistres des cinq (5) dernières années, réalisée par la DARSSS, la principale cause des réclamations pour dommages au sein des ressources de type familial et intermédiaires (RI-RTF) demeure le débordement de toilettes causé par des usagers :

Principaux équipements en cause de 2020 à 2025



Au cours de ces cinq (5) dernières années, des indemnités totalisant plusieurs millions de dollars ont donc été versées en raison de dommages directs causés par l'eau. L'erreur humaine la plus fréquemment en cause dans ces sinistres demeure l'insertion d'objets inadéquats dans les cuvettes, entraînant des débordements et des dommages importants :

Principales causes liées au dégât d'eau de 2020 à 2025



C'est pour cette raison qu'en janvier 2025, la DARSSS a lancé avec fierté l'« **Opération H₂O** », un programme de prévention simple, efficace et entièrement financé par ses soins consistant à distribuer des détecteurs de fuites d'eau à haute efficacité aux RI-RTF visées par la LRR, sur l'ensemble du territoire.

Cette initiative propose une approche clé en main pour réduire les délais d'intervention et limiter rapidement les impacts d'un sinistre causé par l'eau. Chaque ressource visée par la LRR ayant déjà subi un sinistre par l'eau pourra recevoir un détecteur et une pochette informative contenant le présent Guide permettant l'installation autonome du dispositif.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Les ressources visées par la LRR sont des partenaires importants du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Elles sont des personnes physiques, représentées par une association représentative¹, liées en vertu d'une entente spécifique à des établissements afin d'accueillir, à leur lieu principal de résidence, un maximum de neuf (9) usagers qui leur sont confiés par un ou plusieurs établissements. Il s'agit généralement de jeunes en difficulté, de personnes en perte d'autonomie ou de personnes présentant une déficience physique, intellectuelle ou aux prises avec des problèmes de santé mentale.

La DARSSS assure la gestion du programme d'assurance de ces ressources d'hébergement ayant conclu une entente spécifique avec un établissement. La DARSSS est donc responsable de mettre en place les protections d'assurance négociées entre le MSSS et les associations représentatives des ressources visées par la LRR, de traiter les réclamations recevables de ces assurés, ainsi que d'encourager une gestion intégrée des risques assurables auprès de la clientèle.^{[MD1][MD2]}

3. OBJECTIFS

L'Opération H₂O est un programme agissant en amont du sinistre et constitue une excellente manière de prévenir des dommages importants causés par des fuites qui peuvent survenir à tout moment. L'installation d'un détecteur de fuites d'eau permet, en effet, une intervention rapide en cas de fuite afin de circonscrire le sinistre et de limiter les probabilités de dommages, évitant aux gestionnaires de ressources des désagréments risquant de perturber la routine des usagers.

Dans cette perspective, **L'Opération H₂O** de la DARSSS se positionne comme une réponse concrète et stratégique en vue de protéger l'intégrité du milieu de vie des usagers, assurant ainsi le maintien du continuum de services à la population. Chaque sinistre évité représente, en effet, une réorganisation évitée, un service préservé ainsi qu'une indemnité économisée. En misant sur la prévention des sinistres, la DARSSS s'assure donc contribuer à une saine gestion des fonds publics au bénéfice de toutes les ressources assurées.

L'objectif de cette initiative consiste donc à prévenir les sinistres causés par un dégât d'eau, notamment en :

- Respectant les exigences règlementaires ;
- Partageant les pratiques exemplaires de prévention des sinistres ;
- Augmentant la présence et la visibilité de la DARSSS auprès des ressources admissibles au programme de la DARSSS ;

¹ Associations représentatives : Section ADREQ (CSN), SRAA CSD, FFARIQ, RESSAQ, FSSS-CSN, SCFP-FTQ, ARQ.

- Maintenant un lien de communication avec les différents assurés ;
- Établissant les besoins nationaux en prévention et gestion des risques assurables des ressources admissibles au programme de la DARSSS ;
- Soulignant l'importance de la prévention des sinistres.

4. ROLES ET RESPONSABILITES

4.1 Direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux (DARSSS)

- Assurer l'accompagnement des gestionnaires de ressources par ses conseillers en prévention ;
- Déterminer le bon type de détecteur, procéder à l'achat, s'acquitter des frais et transmettre le nombre de détecteurs requis à chaque équipe ;
- Assurer l'envoi de la documentation, notamment le Guide d'installation autonome de détecteurs de fuites d'eau et des détecteurs de fuites d'eau aux CISSS et CIUSSS participants ;
- Transmettre aux cadres responsables et répondants professionnels des ressources de type familiales et ressources intermédiaires (RI-RTF) des établissements la liste des ressources ciblées par le programme.

4.2 Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) - Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)

- Distribuer les trousse (Guide d'installation autonome de détecteurs de fuites d'eau, brochures, détecteurs) aux RI-RTF par l'intermédiaire des équipes sur le terrain ;
- Informer la DARSSS de tout changement, amélioration ou bonification au niveau de la distribution et du déploiement.

4.3 Gestionnaire de ressources de type familiales et ressources intermédiaires (RI-RTF)

- Assurer l'installation conforme du dispositif ;
- Transmettre une photo de l'installation à : prevention.darsss@ssss.gouv.qc.ca ;
- Assurer l'entretien du dispositif selon les recommandations du présent guide ;
- Aviser la DARSSS en cas de détection d'eau pour enclencher l'analyse de la nécessité de remplacement du détecteur.

5. UN DETECTEUR, DEUX MODES DE CONFIGURATION

Un détecteur de fuite d'eau est un dispositif de détection fiable permettant d'avoir une longueur d'avance sur les problèmes potentiels liés aux dégâts d'eau dans la maison.

[Le détecteur de fuites d'eau et de gel Kidde 60WLDR-W](#) offert par la DARSSS est conçu pour **prévenir** les problèmes de fuites d'eau potentielles et **réagir** rapidement lors d'une détection, afin de **réduire** l'ampleur du dégât d'eau en cours.

Ce modèle dispose de deux modes de configuration :

- **Le mode Autonome** consiste à insérer les batteries et procéder à l'installation du détecteur sans connectivité au Wi-Fi. Le détecteur émettra alors un bip de forte intensité lors de la détection d'une fuite d'eau ou d'une baisse de température.

Si vous choisissez cette option, référez-vous à l'étape **7.2** Alimentation du détecteur, du présent guide.

- **Le mode Connecté** permet au détecteur de se connecter à votre réseau Wi-Fi, en utilisant l'application gratuite *Kidde HomeSafe™*. En cas de détection d'une fuite ou d'une baisse de température, une alerte est transmise sur votre téléphone intelligent ou votre tablette, sur l'appareil de vos amis, de vos voisins ou des membres de votre famille. Cette option permet de diminuer les délais d'intervention et de circonscription de la fuite en permettant de se rendre plus rapidement sur les lieux.

Si vous choisissez cette option, référez-vous à l'étape **7.3 Connexion de l'appareil à l'application The Kidde App (facultatif)** du présent guide ou veuillez vous référer au *Guide de démarrage rapide inclus dans la boîte du détecteur*.

Pour une détection optimale des dégâts d'eau les plus fréquents, nous vous prions d'installer le dispositif de détection de fuites d'eau au sol derrière la cuvette de la toilette dans la ou les salles de bains des usagers (voir point **7.4** Positionnement du détecteur, du présent guide).



6. PREPARATION (ELEMENTS NECESSAIRES)

Inclus

- Détecteur de fuites d'eau et de gel *Kidde* 60WLDR-W
- Piles AA
- Application *Kidde HomeSafe™* (optionnel) (disponible gratuitement sur iOS et Android) avec possibilité de configuration en français dans les paramètres du téléphone

Non inclus

- Tournevis étoile de petite dimension
- Pince
- Mot de passe de votre Wi-Fi 2,4 GHz pour connexion (optionnel)



7. PROCEDURE D'INSTALLATION

7.1 Contenu de l'emballage

- Détecteur de fuites d'eau et de gel *Kidde* 60WLDR-W
- Guide de démarrage rapide
- Guide de l'utilisateur
- Numéro de contact pour soutien à l'installation
- 2 piles alcalines format AA de 1.5V

7.2 Alimentation du détecteur

1	Ouvrez le compartiment à piles : avec un tournevis dévissez les deux vis et tirer une des vis à l'aide de pinces afin d'ouvrir le boîtier.	
2	Insérez les 2 piles AA (respectez la polarité).	
3	Remettez le couvercle en place.	
4	L'appareil s'allume automatiquement. Après 10-15 secondes, il émet une lumière D.E.L. rouge clignotante indiquant que le détecteur est prêt à être jumelé à l'application <i>Kidde HomeSafe™</i> . (Si vous choisissez la fonction autonome, il est prêt à être installé. Rendez-vous à l'étape 8.4 du présent guide).	

7.3 Connexion de l'appareil à l'application *The Kidde App* (facultatif)



Appareils	Apple	Android
Application	App Store	Google Play Store
1 Téléchargez l'application.	 The Kidde App	 The Kidde App

2

Créez votre compte



Créer un compte

Prénom *

Mathieu

Nom de famille *

Desjardins

Adresse e-mail *

prevention.darsss@sss.gouv.qc.ca

Mot de passe *

.....



Votre nouveau mot de passe doit comporter au moins 8 caractères et doit inclure une combinaison de lettres majuscules, de lettres minuscules et de chiffres.



3

Consultez votre boîte courriel préalablement ajoutée, ouvrir le courriel et appuyez sur « *Verify Email* ».

À noter que ce courriel peut être dirigé dans vos indésirables (*pourriels*).



Please verify your email by clicking the link below. By clicking "Verify Email" you accept our Terms of Service and Privacy Policy located here:

<https://www.kidde.com/home-safety/en/us/legal/terms-conditions>

<https://www.kidde.com/home-safety/en/us/legal/privacy-notice>

Please note: your device and the Kidde app may have undergone some upgrades since this unit was shipped. For the most up-to-date User Guide, refer to the online version:

<https://www.kidde.com/home-safety/en/us/products/homesafe-collection>

To verify your email, please click the button below. Thanks for joining Kidde!

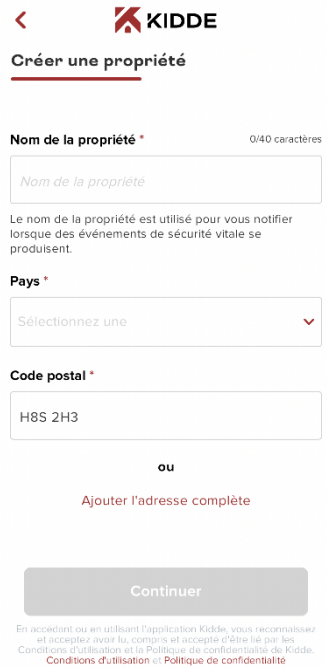
» Verify Email

4

Indiquez :

- Le nom du bâtiment
- Le pays
- Le code postal

Cliquez sur « Continuer »



< KIDDE

Créer une propriété

Nom de la propriété * 0/40 caractères

Nom de la propriété

Le nom de la propriété est utilisé pour vous notifier lorsque des événements de sécurité vitale se produisent.

Pays *

Sélectionnez une

Code postal *

H8S 2H3

ou

Ajouter l'adresse complète

Continuer

En accédant ou en utilisant l'application Kiddie, vous reconnaissez et acceptez avoir lu, compris et accepté d'être lié par les Conditions d'utilisation et la Politique de confidentialité de Kiddie.

5

Sélectionnez la propriété.
Appuyez sur « Continuer »


< Sélectionner une propriété

Sélectionnez la propriété à laquelle vous souhaitez ajouter cet appareil, ou créez une nouvelle propriété pour ajouter l'appareil.

Vos propriétés + Créer une nouvelle propriété

fuite chez Chantal

fuite chez Richard

DARSSS

Ressources

Continuer

6

Nommez votre détecteur (ex. : salle de bains 1 ou 2 ; toilette RDC ou toilette Étage ; etc.)



Sélectionner une chambre

Nommez l'appareil et attribuez-le à une pièce. Cela aidera à identifier rapidement l'appareil.

Nommez votre détecteur Kidde* 0/40 caractères

Nommez votre détecteur Kidde 

Sélectionner le type de pièce

Grenier	Sous-sol
Salle de bains	Chambre
Autre chambre	Salle à manger

[Voir toutes les pièces](#)

Continuer

7

Identifiez votre appareil (scannez avec votre appareil mobile le code QR situé au verso du détecteur ou à l'étape 4 du guide de démarrage rapide inclus dans la boîte du détecteur).

L'appareil possède un bouton de réinitialisation situé au centre des piles AA.

Si vous rencontrez un problème, sélectionnez l'option :

« **Se connecter sans code QR** »



Identifier l'alarme



Aligner le code QR dans la boîte

Identifier votre appareil

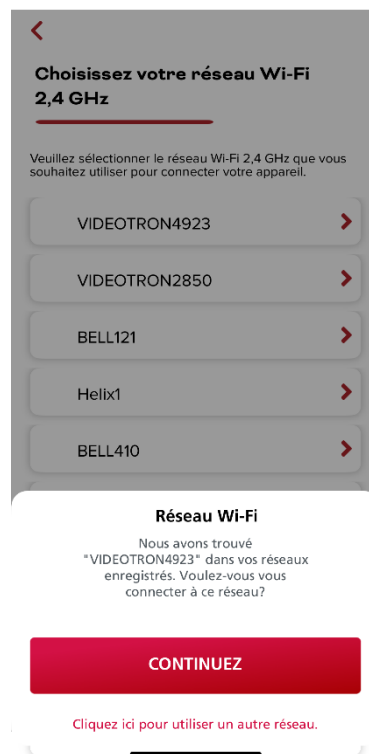
Scanner le code QR de votre appareil est la méthode la plus rapide. Le code QR se trouve dans le guide de démarrage rapide ou au dos de l'alarme.

Vous rencontrez des problèmes ? **Se connecter sans code QR**

8

Dans les 5 minutes suivant la mise en marche :

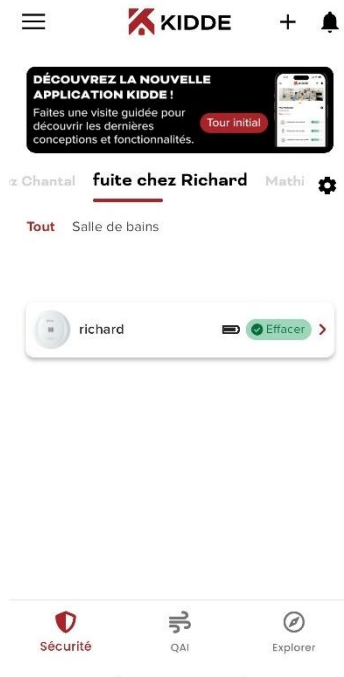
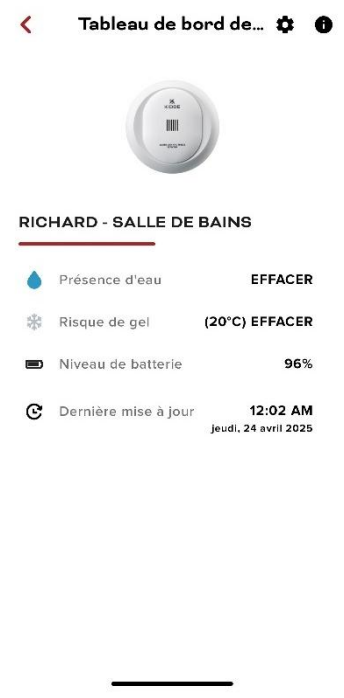
- Sélectionnez le réseau Wi-Fi 2,4 GHz de votre domicile dans l'application *Kidde HomeSafe™*.
- Entrez votre mot de passe Wi-Fi.



9

Une fois connecté au routeur, le détecteur émet 2 bips sonores rapides.



10	Vous pouvez alors accéder au tableau de bord de l'App pour consulter l'état du détecteur, effectuer l'ajout de dispositifs supplémentaires et même effectuer l'ajout de détecteurs dans un autre domicile.	
11	Sélectionnez le détecteur pour visualiser les spécifications des différentes fonctionnalités et captations du détecteur.	

7.4 Positionnement du détecteur

L'installation du dispositif de fuite d'eau devra se faire, au sol, en arrière de la cuvette (voir illustration).

Cet emplacement stratégique permet au détecteur de fuites d'eau d'intercepter rapidement toute fuite provenant des raccords, du réservoir ou de la base de la toilette, de l'alimentation en eau du lavabo, de la douche ou de la baignoire, minimisant ainsi une aggravation des dégâts de sinistres par l'eau.



7.5 Finalisation de votre dossier d'installation

Nous demandons aux gestionnaires de ressources de compléter leur dossier d'installation en répondant au court formulaire d'auto-installation de la DARSSS en scannant le code QR ci-joint.

En échange du détecteur nous prions les gestionnaires de ressources de nous transmettre une photo de leur installation par courriel, mentionnant en objet l'adresse et la ville de la ressource au :
prevention.darsss@ssss.gouv.qc.ca

Ces données permettront d'assurer la pérennité de l'**Opération H₂O** à l'ensemble des RI-RTF visées par la LRR sur le territoire québécois.



8. PROCEDURE EN CAS D'ACTIVATION

Déterminer la source du dégât d'eau ;

Éloigner les personnes et les biens à proximité ;

Gérer l'alimentation en eau (fermer l'alimentation et purger la conduite si possible) et en électricité (fermer les disjoncteurs appropriés) ;

Assécher la zone, éponger et/ou évacuer l'eau ;

Téléphoner **sans délais à la DARSSS via l'une des deux lignes ouverte 24 h sur 7 jours sur 7 (ligne générale : 514 282-4274 ou ligne sans frais : 1 800 990-4861)** et remplir un formulaire d'avis de réclamation à la DARSSS [via l'espace public du [site web](#)];[LA3][MD4][MD5][MD6]

Diagnostiquer les dommages et évaluer l'ampleur du sinistre ;

Enrayonner les sources potentielles d'aggravation de sinistre ;

Alertez les ressources externes (pompiers, police, si applicable) ;

Unifier les efforts afin de mettre en place des actions préventives pour éviter une situation semblable.

9. ANTICIPER LA FUITE, EVITER LA PANIQUE !

Votre engagement dans ce projet reflète votre volonté d'offrir un environnement sécuritaire, sain et respectueux aux usagers de votre ressource. En prenant part activement à l'**Opération H₂O**, vous devenez un acteur-clé de la prévention des sinistres et de la préservation des ressources.

Un geste simple comme l'installation d'un détecteur de fuites d'eau **peut faire toute la différence**. C'est une action concrète vers une meilleure qualité de vie pour les usagers, une réduction des risques pour les ressources, et une contribution précieuse à la saine gestion des fonds publics.

Nous vous invitons à consulter la [section Prévention](#) du site web de la DARSSS pour plus d'informations en lien avec l'**Opération H₂O**.

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec nous par courriel au : prevention.darsss@sss.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration, votre rigueur et votre souci du bien-être de vos usagers. Ensemble, nous contribuons à bâtir un réseau de ressources RI-RTF plus sécuritaire, plus efficace et plus responsable !

10. ANNEXE – LIENS UTILES

Liens vers le site web de la DARSSS – SigmaSanté :

• Opération H₂O	
• Dépliant H₂O	
• Ressources visées par la loi sur la représentation des ressources (RTF et certaines RI)	
• RTF & certaines RI : Comment rapporter une réclamation	
• Mémo aux ressources visées par la LRR : Recommandations préventives pour rester au sec !	
• Formulaire de commande (après un dégât d'eau ou de façon préventive)	

Liens vers le site web du détecteur de fuites d'eau — *Kidde* Model 60WLDR-W :

• Guide de l'utilisateur	
• Configuration de l'appareil	



Direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux



505, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 3C2

www.darsss.ca

Tél. : 514 282-4242 | Télécopieur : 514 282-4265